

## Projet éolien Paz'éole

Commune de Sainte-Pazanne

Lettre d'information #3 - février 2023

**Le projet éolien est définitivement autorisé !  
La préparation du chantier va pouvoir débuter.**

Madame, Monsieur,

**Le 29 juin 2022, le Préfet de Loire-Atlantique a signé un arrêté portant autorisation environnementale du parc éolien Paz'éole. Ce document délivre l'autorisation de construire et d'exploiter un parc de 3 éoliennes à Sainte-Pazanne.**

Après cinq années d'études, le projet éolien Paz'éole a été autorisé par le Préfet de Loire-Atlantique. Cette autorisation unique a été délivrée suite à une enquête publique organisée en février 2022, et pour laquelle un avis favorable a été rendu par le Commissaire enquêteur. Cette autorisation préfectorale permettra à RWE Renouvelables France de construire et d'exploiter le parc éolien prochainement. Pour rappel, ce parc de 3 éoliennes de 150 mètres de hauteur en bout de pale, et d'une puissance unitaire de 3,6 MW (soit 11 MW au total) permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 10 500 habitants (chauffage compris).

Notre équipe remercie chaleureusement les élus de la commune pour le travail commun réalisé ces dernières années, œuvrant ainsi à l'échelle locale à la nécessaire transition écologique et énergétique. L'année 2023 sera consacrée à la préparation du chantier, nous restons à votre disposition pour toute question, et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le lancement du chantier.



**Patrick Bertin**

Chargé d'affaires pré-construction  
**RWE Renouvelables France**  
patrick.bertin@rwe.com



**Michel Nguyen**

Responsable service pré-construction  
**RWE Renouvelables France**  
michel.nguyen@rwe.com

### Le mot du maire

#### **Pourquoi avoir accepté un projet éolien à Sainte-Pazanne ?**

*Les trois éoliennes viennent en complément des six éoliennes déjà installées qui produisent depuis 2016 de l'énergie propre sur notre commune. Je pense que chaque territoire doit apporter sa contribution à l'effort national de diversification de nos sources d'énergie. La crise actuelle de l'énergie nous renforce dans cette position.*

#### **Quelles sont les recommandations données au porteur du projet ?**

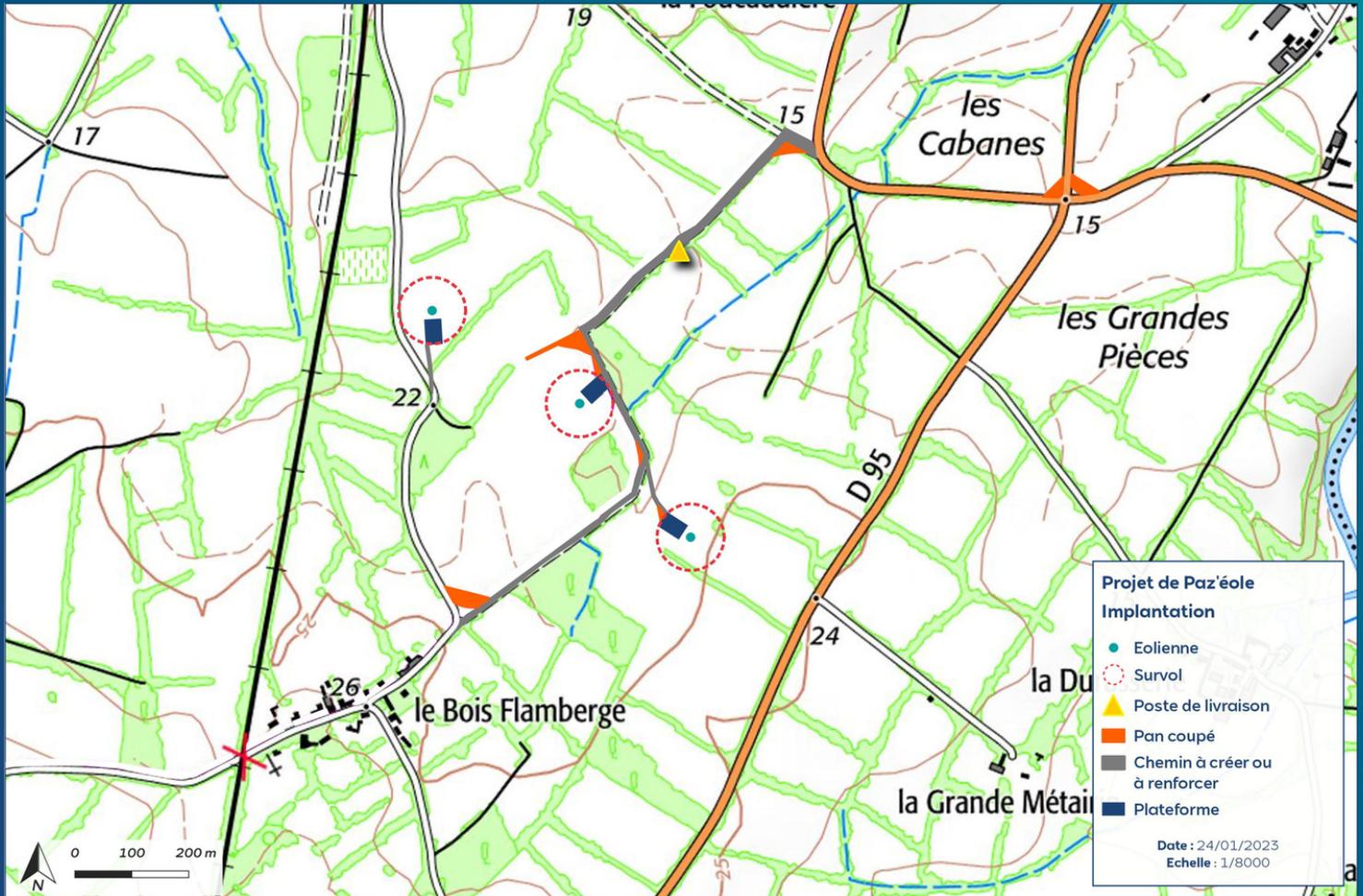
*Nous attachons une attention particulière à la sécurité sanitaire de ces installations. Un géobiologue est intervenu pour s'assurer du bon emplacement des éoliennes afin d'éviter les failles d'eau.*

#### **Quelles sont les autres initiatives sur l'énergie ?**

*Des efforts importants sont faits sur les économies d'énergie dans nos bâtiments et sur l'éclairage public. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école, sur le parking de la piscine et sur le boulodrome. Nous avons aussi mis en place une chaudière bois pour chauffer l'eau de la piscine.*

# Un chantier prévu pour 2024

## L'implantation du parc éolien



## Pendant la construction, le dialogue se poursuit

Conformément à nos engagements, de nouvelles lettres d'informations seront distribuées pour informer les habitants de l'avancement du chantier et de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement prévues. Par ailleurs, RWE Renouvelables France organisera une réunion de lancement de chantier, en mairie. Les riverains seront informés de toutes les gênes de circulation potentielles qui seront prévisibles et engendrées par les travaux. Tous nos engagements sont à retrouver dans une charte : <https://saintepazanne.projet-eolien.com/documentation>

## Calendrier prévisionnel



<https://saintepazanne.projet-eolien.com/>